

## **COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE**

Le Chef de l'Etat, le professeur Alpha Condé, a eu une séance de travail avec ses collaborateurs impliqués dans la mise en œuvre de l'accord politique du 12 octobre 2016. Il a tenu à rappeler à chacun qu'il tient à ce que tous les engagements soient respectés et dans les délais convenus, comme il s'y était engagé solennellement. S'il se félicite des progrès enregistrés à ce jour, il déplore aussi certaines difficultés qui n'ont pas permis de réaliser les actions prévues aux dates convenues.

Le Président de la République a renouvelé son engagement et sa volonté de veiller à l'application intégrale de toutes les dispositions de l'accord .Il exhorte toutes les institutions concernées à faire preuve de diligence dans le respect des engagements. Il invite la CENI, en particulier, à prendre les mesures nécessaires pour l'organisation des élections locales dans les meilleurs délais. A cet effet, la CENI est invitée à proposer au gouvernement et aux partis politiques un chronogramme ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'appel d'offres relatif à l'audit du fichier pour les échéances à venir.

Le Chef de l'Etat, demande aux membres du comité de suivi du dialogue politique de poursuivre leurs travaux avec plus d'abnégation et de responsabilité. Il instruit au ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation, président du cadre de suivi du dialogue, de veiller à la tenue régulière de toutes les sessions et à la présence effective de tous les membres.

Le Chef de l'Etat, soucieux de préserver la paix sociale, l'unité nationale et de garantir les droits et les libertés des citoyens, réitère son appel au dialogue et à la concertation pour résoudre tous les problèmes qui se posent à la nation.

**Conakry le 31 juillet 2017**

**Communiqué de la Présidence de la République**